



**ACADÉMIE  
DE CRÉTEIL**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

## Sécurité routière

---

### Instruction du 28/09/2023 relative à la sécurité routière dans l'académie de Créteil

#### Rectorat de l'académie de Créteil

Affaire suivie par Sori DEMBELE, IEN STI Référent académique à la sécurité routière

Tél : 06 33 89 03 92

Mél : [sori.dembele@ac-creteil.fr](mailto:sori.dembele@ac-creteil.fr)

---

Texte adressé à mesdames et messieurs les proviseurs des lycées, lycées professionnels, les directeurs d'EREA et de l'ERPD, mesdames et messieurs les principaux des collèges, mesdames et messieurs les directeurs d'école du public et privé.

S/c de mesdames et monsieur les inspecteurs académiques, directeurs académiques des services de l'Education nationale de Seine-et-Marne, de Seine-Saint-Denis et du Val de Marne.

---

#### Références :

<https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000000461817/>

<https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000037407389/>

[https://www.legifrance.gouv.fr/codes/article\\_lc/LEGIARTI000006526448#:~:text=Afin%20de%20permettre%20au%20%C3%A9%20premier%20et%20du%20second%20degr%C3%A9](https://www.legifrance.gouv.fr/codes/article_lc/LEGIARTI000006526448#:~:text=Afin%20de%20permettre%20au%20%C3%A9%20premier%20et%20du%20second%20degr%C3%A9)

[https://www.legifrance.gouv.fr/codes/article\\_lc/LEGIARTI000006526454/](https://www.legifrance.gouv.fr/codes/article_lc/LEGIARTI000006526454/)

---

#### Annexes :

Les attestations scolaires de sécurité routière (ASSR1 et ASSR2) et l'attestation de sécurité routière (ASR) ont un caractère obligatoire conformément à l'[arrêté du 25 mars 2007](#) relatif à l'organisation et à la délivrance des attestations scolaires de sécurité routière de premier et de second niveau, de l'attestation de sécurité routière et de l'attestation d'éducation à la route.

**L'obtention de l'ASSR1, de l'ASSR2 ou de l'ASR permet de se présenter à la partie pratique du brevet de sécurité routière (BSR)** correspondant à la catégorie AM du permis de conduire (conduite d'un deux-roues motorisé ou d'un quadricycle léger dès 14 ans).

Les établissements organisateurs d'épreuves déterminent les dates de passation des épreuves dans le respect du calendrier qui sera communiqué ultérieurement.

Pour inciter les élèves aux entraînements et à l'usage de la plate-forme en amont de la passation de l'attestation, je vous joins le lien suivant :

<https://e-assr.education-securite-routiere.fr/preparer/assr>

Pour rappel :

#### Trois points de vigilance concernant l'utilisation de la plateforme de formation

- Utiliser un compte académique pour les établissements et le compte Educonnect pour les élèves,
- Les établissements doivent sauvegarder leurs données en décembre,
- Les établissements doivent penser à décocher l'export des résultats vers SIECLE pour les élèves de première et de terminale.

Pour cela : dans **LISTE DES CANDIDATS**, cliquer au bout de la ligne de l'élève en question sur le **petit crayon** à droite, vous arrivez alors sur la page « modifier un candidat » et vous décochez en bas : « **Résultat du candidat à exporter vers SIECLE BEE** ».  
Les attestations seront alors disponibles sur la plateforme en cas de réussite.

**Attention** : dès lors que les résultats sont exportés vers SIECLE, il n'est pas possible d'annuler l'export et l'attestation n'est plus disponible sur la plateforme.

Vous trouverez ci-joint les référents départementaux à la sécurité routière premier et second degré :

Seine-Saint-Denis 93		Val de Marne 94		Seine et Marne 77	
DAASEN Mme FARINA-BERLIOZ		DAASEN M. LANEZ		DAASEN M. PICARD	
1 <sup>er</sup> Degré	2 <sup>nd</sup> Degré	1 <sup>er</sup> Degré	2 <sup>nd</sup> Degré	1 <sup>er</sup> Degré	2 <sup>nd</sup> Degré
M. Régis DEBATS <a href="mailto:Regis.Debats@ac-creteil.fr">Regis.Debats@ac-creteil.fr</a>	M. Christian GLOMERON <a href="mailto:Christian.Glomon@ac-creteil.fr">Christian.Glomon@ac-creteil.fr</a>	M. Bruno CHARTIER <a href="mailto:Bruno.Chartier@ac-creteil.fr">Bruno.Chartier@ac-creteil.fr</a>	M. Jacques MEDINA <a href="mailto:Jacques.Medina@ac-creteil.fr">Jacques.Medina@ac-creteil.fr</a>	Mme Isabelle COLLAVET <a href="mailto:isabelle.collavet@ac-creteil.fr">isabelle.collavet@ac-creteil.fr</a>	Mme Catherine DEL GAMBA <a href="mailto:pol-intermin77@ac-creteil.fr">pol-intermin77@ac-creteil.fr</a>
Référents préfectoraux					
Mme Renée CARRIO <a href="mailto:renee.carrio@developpement-durable.gouv.fr">renee.carrio@developpement-durable.gouv.fr</a> Mme Karine CARRIO <a href="mailto:karine.campisi@developpement-durable.gouv.fr">karine.campisi@developpement-durable.gouv.fr</a>		M. François BOLLENGIER <a href="mailto:francois.bollengier@developpement-durable.gouv.fr">francois.bollengier@developpement-durable.gouv.fr</a>		Mme Aurélie SIMONIN <a href="mailto:aurelie.simonin@seine-et-marne.gouv.fr">aurelie.simonin@seine-et-marne.gouv.fr</a>	

Le référent académique à la sécurité routière  
Sori DEMBELE